

La politisation des peuples d'Afrique Noire

Les Assemblées territoriales de l'Afrique noire, élues le 31 mars, viennent de désigner, courant mai, les Conseils de Gouvernement institués par la loi-cadre Defferre.

Leur composition confirme le rapport de forces établi, lors des élections, entre les partis politiques africains comme le montrent les indications qui suivent :

A. O. F.

Le *Mouvement Socialiste Africain* (M. S. A.) dont plusieurs sections territoriales avaient, dans le passé, joui d'une influence de masse, a été le grand vaincu des élections et de la constitution des Conseils qui s'en est suivie.

Ses forces sont maintenant localisées au Niger et dans la région dakaroise du Sénégal. Au Niger, ses 41 sièges lui ont permis de former le Conseil de Gouvernement, mais on a appris que, le 31 mars, 71 % des électeurs s'étaient abstenus, ce qui témoigne du peu de racines solides qu'a la social-démocratie, même dans cette région. Au Sénégal, où ses positions avaient été très solides après 1945, les reculs constatés à chaque élection depuis cette période, se sont encore accentués le 31 mars. Sa représentation à l'Assemblée est réduite à 12 sièges. Dans les autres territoires, le M.S.A. disparaît comme force politique, même au Soudan où il avait eu de fortes bases et où il emporte péniblement 6 sièges sur les 70 de l'Assemblée.

La *Convention Africaine*, parti de Senghor et de Dia, a connu également un échec qui s'est manifesté par son incapacité à étendre son influence en dehors du Sénégal, où ce mouvement a enlevé 47 sièges et vient de former le Conseil de Gouvernement. A l'exception de 5 sièges gagnés en Haute-Volta, la Convention n'a pu faire élire ailleurs aucun de ses représentants.

Seul, le *Rassemblement Démocratique Africain* (R.D.A.) a prouvé son caractère représentatif, à l'échelle de l'Afrique Noire, lors des élections du 31 mars. Sur les 474 sièges à pourvoir pour les 8 territoires de l'A.O.F., le R.D.A. en a obtenu 260 environ (en comptant les « apparentés »). Il vient de former quatre Conseils de Gouvernement sur huit (Côte-d'Ivoire, Guinée, Soudan, Haute-Volta). Mais certaines indications sur le nombre des abstentions qui ont été connues, malgré le silence officiel, montrent qu'un phénomène de désaffection à son égard est en cours dans de larges couches. A Abidjan (Côte-d'Ivoire) il y eut 80 % d'abstentionnistes. Au Soudan, les abstentions atteignirent 62 % pour tout le territoire.

En compensation, la puissance d'attraction du R.D.A. s'est manifestée soit sous la forme de gains électoraux dans les régions où la différenciation politique était moins accentuée, soit sous l'aspect de ralliements de formations locales, demeurées jusqu'ici étrangères aux aspirations à l'unité africaine, et qui se sont associées au R.D.A. pour la constitution des Conseils de Gouvernement. C'est le cas en Haute-Volta où s'est formée une coalition gouvernementale R.D.A.-M.D.V. (groupeement dirigé par un Européen désireux, prétend-il, d'œuvrer à l'émancipation des autochtones). Mais ces alliances se sont surtout révélées importantes dans l'autre partie de l'Afrique Noire : en A. E. F.

Dans cette région, le R.D.A. s'était assuré, le 31 mars, la majorité dans un territoire, le Tchad, où il est implanté depuis longtemps et où il forme le Conseil de Gouvernement. Depuis, on a appris que dans l'Oubangui-Chari, le groupeement local, de l'abbé Boganda, qui a enlevé les 50 sièges de l'Assemblée et a formé évidemment le Conseil, vient de décider l'unité d'action avec le R.D.A.

Au *Moyen-Congo*, il aura une influence dans le Conseil de Gouvernement par l'intermédiaire du mouvement, dirigé par l'abbé Fulbert Youlou, qui vient de donner son adhésion au R.D.A.

Il est à noter également que dans ce territoire, le M.S.A. participera au Conseil — grâce à ses 22 sièges à l'Assemblée — cependant qu'au Gabon, la Convention Africaine conserve quelque influence, grâce aux 8 sièges de la liste Aubame.

Si les masses africaines ont ainsi promu le R.D.A. au rang de seul parti africain, cela ne signifie nullement qu'elles ont une réelle confiance en ses méthodes « parlementaires » et de collaboration avec le colonialisme, pour assurer leur unité et leur indépendance.

En témoignent, tout d'abord, le chiffre élevé des abstentions dans les territoires les plus avancés (Côte d'Ivoire, Soudan, Niger...) où le R.D.A. avait pris naissance. Nous avions souligné dans un précédent article (1) l'absence d'informations complètes, de source officielle, sur les élections. Cette étrange lacune, portant essentiellement sur les chiffres exacts des inscrits, des votants et des abstentionnistes, n'a pas été comblée depuis. Ce silence a, bien entendu, un mobile politique : les chiffres démontreraient que les masses n'ont tiré aucune satisfaction profonde de la loi-cadre Defferre, célébrée à l'envi, à Paris, comme un acte hautement libéral.

On a certainement remarqué la récente prise de position des étudiants catholiques africains. Inquiets du recul du christianisme — associé au colonialisme dans l'esprit des Africains com-

me dans la réalité — ils tentent de se rapprocher des revendications des masses, en demandant « le transfert intégral des responsabilités politiques aux peuples colonisés dans un délai déterminé et bref », en condamnant l'Eurafricain qu'ils cataloguent comme « un super-colonialisme », en préconisant sous une forme nuancée, l'unité africaine.

Parallèlement, un des leaders de la Convention africaine, Dia, maintenant vice-président du Conseil du Sénégal, vient de déclarer : « Il faut faire vite... Prendre conscience de la nécessité d'aller vite est la dernière chance de la France en Afrique. »

Ces indications, révélatrices de l'état d'esprit africain, sont en complète opposition avec les perspectives offertes par les porte-paroles du colonialisme.

Tandis que Maurice Faure déclare le 18 mai que l'Eurafricain n'est pas un « néo-colonialisme » mais est le « seul moyen » de dépasser le problème des nationalismes en Afrique, Gaston Defferre avertissait, le 29 avril :

« Même si la loi-cadre ne constituait qu'une étape, il ne serait pas possible de céder à des revendications nouvelles sans un *délai raisonnable d'expérience loyale*... » « ... Les institutions (issues de la loi-cadre) doivent être développées sans violence et... sans impatience. »

La volonté de recourir à d'autres formes de lutte si l'émancipation n'était pas obtenue, très rapidement par des moyens légaux, est, en effet, en progression parmi certaines couches africaines comme le révèle l'information, publiée pour l'A.F.P. le 21 mai, selon laquelle, en une semaine, deux sabotages de la ligne Bamako-Dakar ont été effectués.

Au Cameroun, en acceptant un statut formellement très libéral, l'impérialisme a réussi à obtenir l'approbation de la Commission de tutelle de l'O.N.U. Le gouvernement M'Bida, appuyé par l'appareil militaire français, a encore la possibilité d'acquiescer une certaine autorité dans le pays. L'U.P.C., qui dirige le mouvement des masses, n'a obtenu ni la levée de l'interdiction qui pèse sur elle, ni l'amnistie pour les victimes de la répression.

Ne pouvant utiliser les moyens légaux, les masses camerounaises seront-elles contraintes par l'impérialisme de recourir à d'autres formes de luttes ?

A Madagascar, dix ans après les immenses massacres qui firent 80.000 morts dans les rangs du peuple, le mouvement émancipateur s'est relevé. La nouvelle Assemblée fédérale comprend 1/3 des représentants du nationalisme le plus avancé, hostile à la loi-cadre et à l'Union Française.

L'instabilité de la situation ainsi créée, est révélée par l'échec des nationalistes « modérés » (d'inspiration catholique) à prendre la direction des affaires gouvernementales, ce qui constitue une défaite pour Defferre et le nouveau haut-commissaire.

Le Gouvernement français avait pourtant dû se résoudre à rendre la liberté — encore « conditionnelle » — aux centaines de Malgaches qui étaient en prison depuis dix ans. Nul doute que cette victoire sera un encouragement notable pour les masses de Madagascar.

Comme on l'a vu, la situation générale en Afrique Noire « française » est encore fluide ; la période de tâtonnements, de regroupements, de recherches de méthodes nouvelles, n'est pas close. Le rapport de forces est en faveur de la révolution africaine, mais un problème subsiste qui est loin d'être résolu. Celui de la direction révolutionnaire dont il n'existe que des embryons. Leur développement dépend de la progression idéologique des couches africaines, capables de forger cette direction. C'est la tâche qui s'impose particulièrement à la jeunesse et au prolétariat africains.

F. DESCHAMPS.

(1) Le R.D.A. au pied du mur (V. T., 1^{re} quinzaine d'avril).

La femme Africaine s'éveille

NEGRESSES

Sur nos huttes, nos cases, nos villages
Négresses !

L'Afrique sous ses vertes ramures
Nous appelle à grands cris

Qu'attendons-nous donc ?

Les forêts se sont tues

Les noirs et rusés charognards

Ne veulent plus de nos cadavres

Le Nil a arrêté sa course

Les génies acharnés de la brousse

Massacrent tout sur leur passage

La grêle s'abat comme une furie

Sur nos huttes, nos cases, nos villages

Nos frères tombent et meurent

Sous les coups de leurs maîtres

Qu'attendons-nous donc !

O Négresses aux yeux noirs !

..

Négresses !

Lorque sonnera le glas

Lorsque la foudre éclatera

Lorsque l'Afrique fatiguée, s'écroulera

Alors nous dirons les larmes aux yeux

« Qu'avons-nous fait !

« Pourquoi sommes-nous restées sourdes

« A l'appel de l'Afrique

« De l'Afrique notre mère ? »

Qu'attendons-nous donc

Il est encore temps négresses !

Levons-nous ! Sortons de notre torpeur !

L'Afrique nous appelle à grands cris

L'Afrique a besoin de nous

Qu'attendons-nous donc

O Négresses au front noir !

..

Négresses !

Les forêts retentiront !

Le fleuve reprendra sa course !

Les vautours rechercheront nos cadavres

Les génies satisfaits se reposeront !

Le soleil jettera des rayons fulgurants

Sur nos cases, nos huttes, nos villages !

Les griots exalteront l'Afrique !

Nos frères seront maîtres d'eux-mêmes !

..

Négresses ! tout cela grâce à nous !

Nos voix claires et fraîches

Retentiront en un chant d'allégresse

Nos cœurs palperont d'émotion

Nos yeux brilleront d'admiration

L'Afrique sera libre, plus que libre

Car nous combattons, Négresses !

Marcelle OUEGNIN
(L'Unité, journal de Dakar.)